



## J'ai perdu ma carte grise barré et la préfecture me pose probleme

Par **padin**, le **04/01/2011** à **01:01**

Bonjour,  
je recherche des informations pour mon probleme!  
voilà, en 2009 j'ai acheté une bmw 725 tds et j'ai voulu aller faire la carte grise 4 mois après  
mais je l'ai perdue.  
j'ai réussi à recontacter l'ancien propriétaire qui a bien voulu me faire une procuration pour  
refaire la carte grise .  
nous sommes en 2011 et à ce jour je n'arrive pas à faire la carte grise car l'administration  
française est apparemment compliquée et différente d'une préfecture à l'autre car l'une me dit une  
chose et l'autre une autre chose.  
je n'en peux plus je souhaite régulariser cette situation et suis prêt à PAYER pour que  
quelqu'un prenne les choses en main car avec mes horaires cela me complique et je suis  
fatigué de subir les remarques des agents de préfecture.  
veuillez agréer mes salutations distinguées.

Par **Domil**, le **04/01/2011** à **04:00**

Quels problèmes rencontrez-vous ?

Par **padin**, le **04/01/2011** à **11:44**

Bonjour, mon problème actuel c'est que apparemment mes papiers ne sont plus valides, moi je  
suis dans le 92 et le vendeur est du 75013, quand je suis allé avec lui à sa préfecture l'on m'a  
dit qu'avec la procuration je pouvais aller dans la préfecture du 92 et qu'il me ferait l'ancienne  
carte grise du propriétaire et la nouvelle à mon nom! Et bien au 92 on me dit non donc du  
coup du temps perdu et des papiers qui sont disant ne sont plus valides !!!  
Et actuellement je ne peux plus m'en occuper car mes horaires de travail ne me le permettent  
pas.  
Y a-t-il un organisme qui s'occupe de ces démarches?  
Merci